

SNUipp-FSU 61

BULLETIN de SYNDICALISATION 2016 / 2017

Je me syndique au SNUipp-FSU afin de contribuer :
- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du Service Public d'Education.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU).



Bulletin à renvoyer au :

**Espace Pyramide
2, avenues de Basingstoke
61 000 Alençon**

Tel : 02 33 26 80 95

Courriel : snu61@snuipp.fr

Le Snuipp 61 pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour m'adresser les publications éditées par le SNUipp national, Snuipp61 et la FSU. Je demande à la section départementale du SNUipp 61 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles elle a accès lors des CAP et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/1973. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp 61.

Date : Signature :

Nom : Nom de naissance :
Prénom : Date de naissance : / /

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Tel : / / / / Courriel :

Ecole ou établissement (type, nom, commune) :

Vous êtes : PES PE instit PEGC
 M1-M2 AE/ AVS/EVS retraité-e

Quotité : 100% 80% 75% 50%
 congé parental congé de formation
 disponibilité détachement CLD/CLM

Fonction : adjoint-e mat adjoint-e élém composite brigade directeur-trice mat (... classes) directeur-trice élém (... classes) directeur-trice prim (... classes) maître formateur CPC
 spécialisé-e ASH SEGPA ULIS CLIS RASED IME cl relais psy rééduc autre :

Adhérent-e 2015/2016 : oui non Echelon :

Montant de ma cotisation :

Echelon	Montant de la cotisation		
	Instit	PF	PF HC
PE stagiaire		92	
3		138	
4		146	220
5		154	238
6		160	253
7		169	268
8	144	182	
9	151	194	
10	160	209	
11	176	225	
Supplément de cotisation			
Spécialisé-e / PEMF/ REP/ REP+			+ 6 €
Direction 1-5 cl			+ 6 €
Direction 5-9 cl			+ 12 €
Direction 10 cl et +			+ 18 €
Autres cotisations			
AE. EVS. AVS. M1-M2			32 €
Congé parental / dispo / CLD-CLM			78 €
Congé de formation : 85 % du montant en activité (min : 76 €)			
Temps partiel : au prorata du temps partiel (min : 76 €)			
Retraités			
Moins de 916 €			91 €
De 916 à 1526 €			105,00 €
Plus de 1526 €			118,00 €

L'adhésion au SNUipp comprend l'adhésion à la FGR (Fédération Générale des Retraités et le service de sa publication mensuelle « Le Courier du Retraité ».

Comment payer ma cotisation ?

- par chèque** (à l'ordre du SNUipp 61)
- par chèques** multiples (à l'ordre du SNUipp 61) nombre de chèques :
Datez tous les chèques du jour de votre adhésion et indiquez au dos les dates de dépôt.
- Entourez les dates souhaitées : 15 sept 15 oct 15 nov 15 déc 15 janv
15 fév 15 mars 15 avril 15 mai 15 juin

- par prélèvement automatique** : pour cela remplir la feuille annexée (disponible également sur notre site)
Les prélèvements auront lieu le 30 du mois et seront effectués dans les mois consécutifs à l'adhésion.
Entourez le nombre de mensualités souhaitées : 1 3 6 10

La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 % de son montant, soit déduit du montant de l'impôt, soit remboursé pour les non imposables. L'attestation de paiement vous sera envoyée en temps utile pour votre déclaration d'impôt 2015.

Ne pas remplir

Trésorerie :

WS :